

PROJET D'ACTE REGLEMENTAIRE

Projet d'acte réglementaire suite à la délibération du conseil d'administration du 29 juin 2011.

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, notamment ses articles 26, 27 et 29 ;

Vu l'avis de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés en date du 21 juillet 2011;

DEMANDE D'AUTORISATION N° 1514459

Décide :

ARTICLE 1 : il est créé par Le Lycée Félix Faure¹ un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé e-sidoc dont l'objet est de mise à disposition des usagers d'un ou plusieurs téléservices de l'administration électronique

ARTICLE 2 : les catégories de données à caractère personnel enregistrées sont les suivantes :

- Etat civil
- Vie professionnelle
- Données de connexion

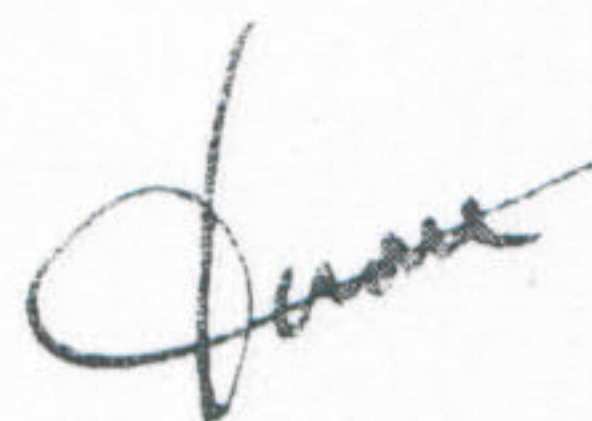
ARTICLE 3 : les destinataires ou catégories de destinataires habilités à recevoir communication de ces données sont, à raison de leurs attributions respectives :

- Responsable en charge du logiciel BCDI, administrateurs des données du portail à des fins de maintenance, responsables de la gestion des utilisateurs pour les ressources en ligne tierces
- Responsable en charge du logiciel BCDI, administrateurs des données du portail à des fins de Maintenance

ARTICLE 4 : le droit d'accès et de rectification prévu par les articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 s'exerce auprès du service (Lycée Félix Faure 31 boulevard de l'Assaut, 60000 Beauvais).

ARTICLE 5 : le Chef d'établissement est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché au sein du CDI sur le panneau d'affichage et publié sur le site web du lycée : <http://etablislements.ac-amiens.fr/0600001a/SPIP-v1-8-1/> et <http://sadjiro.info/felix-faure/nk/>

Signature du proviseur



Signature de la documentaliste

